

ASSEMBLEE PROVINCIALE DE BRUXELLES-BRABANT WALLON DU 21 MAI 2011

L'assemblée s'est tenue en la Maison communale de Waterloo.

Monsieur Olivier Monsieur, Président du C.P. ouvre la séance à 9h45.

Assistent à l'Assemblée : MM Jean Pierre Delchef, Président de l'A.W.B.B., Lucien Lopez, Secrétaire de l'A.W.B.B., Jacques Monsieur, Alain Geurten, Bernard Scherpereel et Alain Kaison, membres du Conseil d'Administration de l'A.W.B.B., Jean Claude Vandeput, Procureur régional, tous les membres du Groupement des Parlementaires, Emile Loze, Président du C.J.P. accompagné de Hubert Colet et Alain Pirson, ainsi que tous les membres du Comité provincial.

Le Président demande un moment de recueillement à la mémoire des membres et de leurs proches qui ont disparu depuis l'année dernière.

Le bureau ayant été clôturé à 9h45, 59 clubs sont présents, 6 club sont absents à savoir 0268 Irish, 0123 APSA 32, 0970 Waterloo Basket, 1491 BC Ottignies, 2377 Le Rallye et 2631 Lothier. Le nombre de voix est de 428 et le quorum est de 215. En cours de séance, la représentante du cercle United Woluwe Girls quitte la séance, appelée pour raisons familiales.

Le Président retrace brièvement la saison écoulée par des remerciements aux personnes et clubs qui ont aidé au bon fonctionnement des instances provinciales, regrette les querelles entre clubs, la championnate en jeunes ainsi que la lourdeur et l'incohérence des statuts. Il insiste pour de meilleurs échanges entre le CP et le CJP et est étonné que seuls 11 clubs ont répondu à l'appel de la mise à l'honneur des bénévoles.

Le Président passe ensuite aux votes sur les rapports des diverses instances :

- 1) 1) Comité provincial y compris les Commissions Jeunes et de Formation: 428 voix sur 428
- 2) 2) Groupement des Parlementaires : 428 voix sur 428
- 3) 3) Vérificateurs aux Comptes : 428 voix sur 428, le vote ayant été précédé de la lecture, par Mme Jacqueline Neyt, Vérificatrice, du rapport desdits Vérificateurs

Le Président remercie les clubs de la confiance en leurs instances provinciales.

Le Président poursuit par les votes spéciaux :

Il demande l'assentiment de l'Assemblée sur la manière de voter telle qu'elle a été développée dans le guide qui a été remis aux représentants des clubs. Assentiment à l'unanimité.

- 1) 1) Frais de fonctionnement : le Trésorier prend un instant la parole pour signaler que les finances sont saines, bien que la Trésorerie générale par l'entremise du Directeur financier, n'ait pas facilité le travail passant d'un mali de près de 12.000 € pour en venir à un boni de 2.600 €; que comme chaque année, il débitera les clubs du strict nécessaire ; il sollicite une augmentation à 400 € du fait de la création du nouveau site, à savoir 100 € par club répartis sur 3 ans, et qu'il y aura une répartition éventuellement modulable de 70 € pour la CFA et 70 € pour les Jeunes. Après ces explications, le montant de 400 € pour l'exercice 2012 est approuvé par 428 voix sur 428.
- 2) 2) Play-off en P1 : 12 voix sur 12 et le même résultat pour le champion montant d'office avec des play off entre les 2^{ème} et 5^{ème}
- 3) 3) Play-off en P2 : 22 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention – adopté
- 4) 4) Play-off en P1dames : 10 voix pour, 1 contre – le champion sera montant d'office avec des play off entre les 2^{ème} et les 5^{èmes} par 7 voix pour, 1 voix pour play off entre les 1^{er} et 4^{ème} et 3 voix pour des play off sans enjeux
- 5) 5) Play-off en jeunes : 53 voix pour, 5 contre, 1 abstention
- 6) 6) Demande pour un week-end d'ouverture en P1 avant le championnat : le vote a été précédé par une question de Friendly Ball (2640), pour 5, contre 7 - refusé
- 7) 7) Coupe séniors : pour une coupe uniquement à participation provinciale : 43 pour, 4 contre
- 8) 8) Coupe jeunes : pour une coupe uniquement à participation provinciale : 39 pour, 5 contre – un amendement a été demandé pour les équipes qui n'inscrivent pas d'équipes en provinciale et est refusé
- 9) 9) Coupe Dames : le cercle RIBF (1225) demande le statut quo actuel : pour les seniors : 8 pour, 15 contre, 4 abstentions ; pour les jeunes : 9 pour, 13 contre, 5 abstentions, la proposition est refusée pour les deux catégories
- 10) 10) 2^{ème} tour en jeunes : approuvé par 428 voix sur 428
- 11) 11) Création d'une P4, étant donné qu'il s'agit d'une modification statutaire, il faut une majorité des 2/3 : 27 pour, 20 contre, abstention 18, les 2/3 n'étant pas atteints, la proposition est rejetée

Le Président signale qu'il n'y a aucune interpellation et passe aux élections. Mr Jean Pierre Delchef prend la parole avant de passer aux élections pour rappeler les événements de la dernière assemblée à savoir que des bulletins ont disparu, évoquer la procédure et pour éviter tout dérapage ou contestation, ce sera un membre du C.A., Mr Alain Kaison qui sera président du Bureau de dépouillement assisté de 5 membres de clubs, Mme Bibiane Freche (New Auderghem Girls 2110), MM Serge Brolet (La Cordiale 0008), Christophe Verdoodt (Le Logis 0012), Pascal Degrelle (0130 Castors Braine) et Luc Vergnon (Ecole P1 2204) se proposent.

Il passe ensuite à un exposé en ce qui concerne diverses décisions du Conseil d'Administration et de la dernière Assemblée Générale :

- - Problèmes avec Infomat
- - Photos sur les licences
- - Tracé des terrains
- - Modifications statutaires : art PC 20, 53, 59, PA 89, PJ 16, 28 47, PM 4
- - Appel de candidature pour le Conseil judiciaire provincial
- - Aides ADEPS
- - Bénévoles
- - Summer Tour
- - Nouveau partenaire : Plastor V 33

Diverses questions sont posées pour l'application de la délivrance des licences avec photo, réponse est donnée par l'intervenant et par Mr Lucien Lopez.

Un échange de vue a lieu au sujet du PC 53, le Président fédéral regrettant cette modification et son application pour la saison prochaine.

Le Président de séance reprend la parole pour ouvrir la séance académique. Il procède à la remise des diplômes pour les clubs champions dans leur série et/ou catégorie, un diplôme est également remis à l'attention des bénévoles qui ont été mis à l'honneur par leur club et termine par une remise de diplôme à Mme Moerman qui quitte le Comité provincial ainsi que le diplôme d'arbitre honoraire à MM Fawzi Mébarki et Fred Lederhandler.

Il donne lecture du résultat des élections :

Pour le Groupement des Parlementaires : 22 bulletins blancs ou nuls, ce qui donne 406 voix valables et un quorum de 204

Olivier De Roy : 209 voix - élu

Michel Loozen : 311 voix - élu

Jean Pierre Mespouille : 216 voix - élu

Pour le Comité provincial : 47 bulletins blancs ou nuls, ce qui donne 381 voix valables et un quorum de 191

Robert Culot : 230 voix - élu

Olivier De Roy : 190 voix – non élu

Aurélio Robas : 260 voix – élu

Le point divers est ensuite abordé :

- - Le Secrétaire provincial rappelle que pour introduire valablement une candidature pour le Conseil judiciaire provincial, en respect des articles PJ 2 et 3, il faut que ce soit le club qui introduise la demande, contresignée par le candidat avec un C.V. à l'appui, ces documents doivent être expédiés par recommandé auprès du Secrétariat Général avec copie au Secrétaire du Groupement des Parlementaire et du Procureur régional.
- - Le Président rappelle que les inscriptions pour le championnat devront être terminées pour le 24 mai ; à partir de cette date le site inscription sera fermé
- - Le Président donne le planning de l'élaboration du calendrier : 2 juin, dernière inscription et/ou suppression d'équipes, 12 juin calendrier complet sur le site, 2 août dernière limite pour les modifications gratuites (il est demandé aux clubs de prévenir l'adversaire en cas de modification), à partir du 3 août, application du PC 59, c'est à dire introduire une demande dans les formes auprès du Secrétaire provincial et application du TTA, également à partir de cette date un tableau reprenant les modifications sera transmis régulièrement aux clubs
- - Le tirage des coupes se déroulera lors d'une séance du Comité provincial dans le courant du mois de juin et les clubs seront invités à y assister ; une demande est faite pour la mixité en benjamins, cette proposition n'est pas possible étant donné qu'elle existe de facto
- - Le Président renouvelle sa demande pour que les clubs désignent en leur sein, un responsable pour les arbitres de clubs et rappelle que toutes les rencontres donnant lieu à montée et/ou descente doivent se disputer avec un opérateur 24 secondes.

Plus aucune question n'étant posée, le Président clôture cette assemblée provinciale.

Le Président fédéral demande des applaudissements pour Olivier Monsieur qui sut mener à bien sa première assemblée et est heureux de constater le déroulement de ladite assemblée dans un climat serein, constructif et sportif.

La séance est définitivement clôturée à 12h15.

O. MONSIEUR – A. DE LEENER